

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner à UBAPAR BP 56 - 29260 LESNEVEN

Tel: 06 31 51 61 87

Attention! Votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception de cette fiche dûment remplie et accompagnée des pièces demandées ci-contre.

JE DÉSIRE M'INSCRIRE AU :

stage BAFA		stage BA	/FD		
formation généra	ale	formation	formation générale		
approfondisseme	ent ou qualification	perfection	nnement		
thème					
qui aura lieu à		du	au		
Mme M.*					
Nom		Prénom			
Adresse					
Code postal	Ville				
Tél.		Portable			
E-mail **		Date de naissanc	е		
* Afin de faciliter le covoitura ** Ce mail sera utilisé pour					
Lycéen.ne Dema	andeur.euse d'emploi	Animateur.trice	professionnel.le		
Étudiant.e Autre	(précisez)				
_					
N° d'inscription Jeunes					
enregistrez-vous sur : http	p://www.jeunes.gouv.fr	/bafa-bafd			
Caulacitas valva saasvais		□			
Souhaitez-vous recevoir ı Autorisez-vous I'UBAPAF	-	louinon	vication dos nhotos n	ricos	
lors du stage vous représ		non	ication, des priotos pr	1563	
oro da olago vodo roproc					
POUR LES STAGES D'	APPROFONDISSEM	ENT OU DE PERF	ECTIONNEMENT, veu	illez	
nous indiquer où vous a	avez fait vos stages :				
	Organisme	Lieu	Dates		
Formation générale					
				=	
Stage pratique 1					
Stage pratique 2					
		<u> </u>			

Personne à contacter en cas d'urgence		
Numéro de téléphone		
Nº sécurité sociale		
Nom de la Mutuelle		
Régime alimentaire particulier		
Informations particulières (santé…)		
Si vous êtes en situation de handicap, veuillez contact		ages par mail :
bafa-bafd@ubapar.bzh afin de mettre en place les mesu	ires a adaptabilite du stage.	
Je soussigné.e		
sollicite mon inscription à la session de form		
renseignements fournis sur cette fiche et att d'inscription.	este avoir pris connaissance de	es conditions
Fait à :	Signature	
AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINE	EURS)	
Je soussigné.e, M		
demeurant à		
père, mère, tuteur légal de M		
Déclare exacts les renseignements fournis sur ce	ette fiche, l'autorise à participer au s	stage indiqué
le/la déclare en bonne santé et apte à venir au s		
temps de travail (notamment en soirée) et de	-	-
responsabilité, autorise les responsables à donn		
	ilidisperisable et ili erigage a e	ii assulei ie
toute intervention chirurgicale qui apparaîtrait		
toute intervention chirurgicale qui apparaîtrait règlement.	Signature :	
toute intervention chirurgicale qui apparaîtrait	Signature :	

BAFA-BAFD UBAPAR - CONDITIONS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devez retourner la fiche d'inscription à

UBAPAR - BP 56 - 29260 LESNEVEN

deux chèques, libellés à l'ordre de l'UBAPAR :				
 le premier d'un montant de 100 €, qui sera encaissé dès réception, 				
 le deuxième correspondant au solde, qui sera encaissé le premier jour du 				
stage.				
□ ou/et une attestation de prise en charge financière, si le montant du stage est				
réglé en partie ou en totalité par un organisme.				
POUR UN STAGE BAFA APPROFONDISSEMENT :				
$\hfill \square$ photocopie du certificat de formation générale et du certificat de stage pratique				
POUR UN STAGE BAFD FORMATION GÉNÉRALE :				
☐ photocopie du diplôme BAFA ou ☐ dérogation délivrée par Jeunesse et Sports				
POUR UN STAGE BAFD PERFECTIONNEMENT :				
$\hfill \square$ photocopie du certificat de formation générale et du certificat de stage pratique				

CONVOCATION

Un mail de confirmation vous sera adressé une dizaine de jours avant le début du stage, précisant le lieu, les horaires, le matériel à apporter... La liste des inscrits sera également jointe afin de faciliter le covoiturage.

ANNULATION

Un stage peut être annulé (notamment si les conditions d'effectif ne permettent pas son bon déroulement). Dans ce cas, nous vous proposerons une solution de remplacement ou nous vous rembourserons la totalité des sommes versées, sans autre indemnité.

ASSURANCE

L'UBAPAR a souscrit un contrat « Responsabilité civile ». Ce contrat ne prévoit pas de garantie Individuelle Accident pour les stagiaires. Nous vous conseillons donc de vérifier que vous êtes bien couvert par votre assurance personnelle. Par ailleurs, l'UBAPAR ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels. Nous recommandons donc de ne pas apporter d'objets de valeur en stage.

JEUNESSE ET SPORTS

Tout candidat BAFA ou BAFD doit s'enregistrer sur le site de Jeunesse et Sports et nous fournir son numéro d'inscription : http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont réservées à l'usage exclusif de l'UBAPAR. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'UBAPAR.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire à **ubapar@ubapar.bzh** ou nous appeler au **06 31 61 51 87** (les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

ASPECTS FINANCIERS

TARIFS 2023

BAFA formation générale	550 €
BAFA approfondissement	450 €
BAFA qualification « Surveillant de baignade »	585 €
BAFD formation générale	680€
BAFD perfectionnement	470 €

Les tarifs comprennent :

- les frais de formation,
- la documentation pédagogique,
- les frais d'hébergement et de restauration,
- les frais de dossier.
 Les frais de transport entre votre domicile et le lieu du stage ne sont pas compris.

AIDES FINANCIÈRES

Selon votre situation, vous pouvez solliciter des aides financières auprès de divers organismes :

- ⇒ la Caisse d'Allocations Familiales,
- □ la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- ⇒ la Mutualité Sociale Agricole (pour ses ressortissants),
- le Conseil départemental,
- Pôle Emploi (pour les demandeurs d'emploi),
- votre employeur, si vous êtes salarié.

Certains organisateurs de séjours de vacances, comités d'entreprise ou communes accordent également des aides. Il est impératif de prendre contact avec ces organismes avant le début du stage.

REMBOURSEMENT

- Si un stagiaire se désiste avant le stage parce qu'il est malade, ou vit un décès dans sa famille, l'intégralité des sommes versée lui est remboursée (après réception du certificat médical ou de décès).
- Si un stagiaire se désiste pour d'autres raisons, les arrhes (100€) sont encaissées par l'UBAPAR et le reste est remboursé.
- Si un stagiaire quitte la formation avant la fin du stage parce qu'il est malade, un prorata est appliqué, lui sera remboursée la somme correspondant aux journées restantes où il a été absent.
- Si un stagiaire quitte la formation avant la fin du stage pour d'autres raisons (choix personnel ou exclusion), il n'y a pas de remboursement.